

# SNES Versailles infos

25 septembre 2012

## RETRAITÉS

N° 1

### 30 septembre, 6 octobre, 11 octobre... **DANS L'ACTION POUR LE CHANGEMENT**

#### Sommaire

1. 30 septembre 6 octobre 11 octobre
2. Non à l'austérité permanente
3. Les retraités ne sont pas les privilégiés

Alors que se préparent les arbitrages pour le Projet de Loi de Finances et le Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale, les médias ont largement relayé

les propositions de la Cour des Comptes pour faire les poches des retraités : suppression de l'abattement de 10% sur les revenus déclarés, de l'exonération d'impôt sur le revenu des majorations de pensions pour les parents de 3 enfants, alignement de la CSG des retraités (6,6%) sur celle des actifs (7,5%) complètent la panoplie de mesures d'austérité commencée dans un rapport de février 2012 avec la proposition de désindexation totale ou partielle des pensions sur les prix..

Vous trouverez au verso le communiqué de presse de la Fédération Générale des Retraités de la fonction publique (où le SNES est présent à la commission exécutive) qui rétablit la vérité sur ces prétendues niches fiscales et exprime les légitimes protestations. Nous avons entendu les engagements de F. Hollande et de M. Touraine pour 2012, mais il reste à voir concrétiser ces promesses et à poser de solides jalons pour l'avenir.

Dans un contexte où les retraités sont de nouveau injustement et scandaleusement désignés comme des nantis, nous devons être nombreux

**Judi 11 octobre (13h30 à Sèvres  
Babylone)**

dans la manifestation nationale organisée par les Unions Confédérales de Retraités CGT, CFDT, CFTC, UNSA, la FGR-FP avec la participation active de la FSU (qui se voit toujours refuser l'admission au sein de l'inter-UCR par la CFDT...). Défense du pouvoir d'achat, amélioration de l'accès aux soins, mesures urgentes nécessaires pour les aides en cas de perte d'autonomie sont suffisamment sensibles pour qu'on ne laisse pas le terrain à ceux qui voudraient nous faire payer plus.

Loin d'être des dérapages marginaux, les orientations de la Cour des Comptes s'inscrivent dans le droit fil des politiques d'austérité que la Commission européenne et le FMI veulent imposer au nom d'une réduction des déficits publics prétendument nécessaires pour sortir de la crise (baisse

des pensions et des salaires, allongement du temps de travail, flexibilité...).

Balayées la justice sociale, l'efficacité économique, les solidarités, pour permettre aux marchés financiers et aux grands groupes des profits à court terme. On sait pourtant, et de nombreux économistes alertent sur ce point, à quels désastres sociaux et économiques conduisent ces politiques : récession en Espagne, en Grèce, au Portugal considéré comme le bon élève de l'Europe, partout chômage de masse, précarité, misère croissante...

Le projet de F. Hollande de réduire les déficits à 3% en 2013, obligerait à économiser 10 milliards sur les services publics, avec les conséquences totalement contraires aux changements attendus et nécessaires. Et si le parlement devait ratifier le traité budgétaire européen, le corsetage imposé au mépris de la démocratie et du respect de la souveraineté nationale nous entraînerait dans la spirale désastreuse d'une austérité rendue pérenne. C'est une autre Europe qu'il faut construire.

Opposée à la ratification du traité budgétaire, la FSU œuvre à l'élargissement des signatures syndicales de l'appel « Non à l'austérité permanente- Refusons le Pacte budgétaire, ouvrons le débat en Europe ». D'ores et déjà, elle appelle à participer à la manifestation unitaire organisée le

**Dimanche 30 septembre- 13h30 Nation.**

La FSU Ile de France, et l'Union régionale Ile de France CGT ont signé l'appel unitaire.

La casse du système public de santé est un exemple des politiques libérales d'austérité. Pour peser sur les décisions concernant le financement de la santé publique, le collectif « Notre santé en danger », auquel participe la FSU avec d'autres syndicats, associations, partis politiques, organise une manifestation nationale

**Samedi 6 octobre - 14h  
Port-Royal hôpitaux Cochin-St Vincent de Paul  
en direction de Matignon.**

**Et puisque rien ne se fera sans vous, la syndicalisation est aussi à l'ordre du jour !**

Bien cordialement

M. Beaulu-Barlier

## Non à l'austérité permanente, refusons le Pacte budgétaire, ouvrons le débat en Europe !

Le président de la République veut faire ratifier au plus vite par le Parlement le Traité pour la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG) de la zone euro, plus connu sous l'intitulé de « Pacte budgétaire », tel qu'il a été signé par Nicolas Sarkozy le 25 mars dernier. Pourtant, les faibles mesures « de croissance » annoncées le 29 mai dernier ne constituent en rien la « renégociation » promise par le candidat François Hollande d'un traité qui « ajoute l'austérité à l'austérité ».

Ce Pacte budgétaire aggrave les politiques néolibérales prônées depuis des années et qui ont mené aux problèmes actuels de la zone euro. Il représente d'abord une absurdité économique. En imposant que le « déficit structurel » d'un État soit inférieur à 0,5 %, il va obliger à des coupes drastiques dans les dépenses publiques. (...) Or nous avons besoin au contraire de développer et de rénover les services publics et la protection sociale pour répondre aux nombreux besoins non satisfaits, réduire les inégalités sociales et réaliser l'égalité entre les femmes et les hommes. Nous avons besoin d'investissements publics considérables pour financer la transition énergétique, réduire les pollutions, assurer la reconversion écologique des modes de production et de consommation, créer des millions d'emplois. L'obligation d'équilibre budgétaire permanent sera un frein majeur pour s'attaquer à la crise sociale et écologique.

(...) Cette orientation engagée depuis deux ans amène aujourd'hui la récession généralisée. Les difficultés de PSA et d'autres entreprises découlent directement de l'effondrement de la demande en Europe du Sud. Aujourd'hui le pouvoir d'achat stagne ou régresse, les entreprises et les collectivités locales réduisent leurs investissements : dans ce contexte couper dans les dépenses publiques ne fera qu'aggraver le chômage. (...) La réduction des recettes fiscales qui en résultera rendra encore plus difficile la

réduction des déficits, que l'austérité était censée favoriser, « justifiant » ainsi un nouveau tour de vis, etc.

Économiquement stupide, ce Pacte budgétaire est socialement insupportable (...) et entraîne toute l'Union dans une spirale dépressive qui risque de généraliser la pauvreté (...).

Enfin, ce Pacte budgétaire représente un déni démocratique (...). Il installe un fédéralisme autoritaire niant la souveraineté populaire. Il place l'économie en pilotage automatique, soumise à des normes destinées à rassurer des marchés financiers dont la puissance n'est pas remise en cause. (...)

Les crises sociale, écologique et financière mondiales s'aggravent. Elles sont lourdes de dangers comme le montre le renforcement des extrêmes droites xénophobes et nationalistes. Ces crises nécessitent une mobilisation de l'Europe, (...) fondée sur la solidarité et la démocratie, (...) qui se dégage de l'emprise des marchés financiers. (...) Le refus de la France de ratifier ce traité serait un signal fort envoyé aux autres peuples européens afin d'ouvrir le débat sur la construction d'une autre Europe.

C'est pourquoi, nous, les organisations signataires de ce texte refusons ce Pacte budgétaire qui engage l'avenir. Nous demandons qu'un large débat démocratique ait lieu afin que les citoyens puissent s'emparer de ce sujet décisif et se prononcer à son propos. Nous voulons mettre le Président de la République, son gouvernement, les parlementaires devant leurs responsabilités.

Extraits de l'appel signés par de nombreux syndicats (dont la FSU) et associations

### NE PAS SE TROMPER DE CIBLE : LES RETRAITES NE SONT PAS LES PRIVILÉGIÉS

Communiqué de presse de la FGR-FP du 19 septembre 2012

Il n'échappe à personne que certains discours politiques, que des affirmations de quelques journalistes économiques tendent à désigner les retraités comme étant les nantis de cette société en crise. Selon eux le besoin de ressources budgétaires pour combler les déficits pourrait être satisfait si on s'attaquait aux prétendus privilèges de ces retraités.

La FGR rappelle qu'au niveau de la richesse accumulée et mal redistribuée, si le patrimoine net moyen des ménages est de 220.000 €, le patrimoine brut des plus riches est de 552.000 € et surtout que les 10% les plus riches détiennent près de 50% du patrimoine de l'ensemble des ménages. Les millions de retraités salariés ne font pas partie de ces 10%.

Par contre un très grand nombre de retraités participent fortement et à hauteur de leurs moyens, à atténuer les effets de la crise économique et financière dont ils ne sont pas responsables, en étant obligés d'assumer la prise en charge d'enfants demandeurs d'emploi ou de parents âgés, voire les deux à la fois.

Dans le cadre des prétendus privilèges il est souvent fait référence au taux de CSG plus faible qui leur est réclamé et le bénéfice de la déduction de 10% sur le montant imposable de leur retraite. Sur ce dernier point la FGR a dénoncé la contre vérité qui affirme que ces 10% sont représentatifs de frais professionnels alors que c'est une contre-partie qui a été accordée lors de la suppression des 20% dont ils bénéficiaient pour tenir compte de la sincérité des revenus déclarés.

Quant à la CSG, il faut rappeler qu'historiquement la retraite était synonyme d'arrêt du paiement de cotisations sociales. L'instauration de la CSG a donc été une charge supplémentaire pour les retraités. De plus, pour justifier l'application d'un taux d'imposition moindre que celui des actifs, il a été tenu compte, notamment, du fait que les cotisations complémentaires santé des retraités sont plus élevées que celles des actifs (jusqu'à 2,5 fois pour ceux qui bénéficiaient de contrats de groupe).

La FGR-FP considère que si une véritable répartition des richesses est indispensable, elle se situe à un tout autre niveau que celui dénoncé par les tenants de l'économie ultra-libérale. Il appartient au Gouvernement de ne pas se tromper de cible.